

Lorient Agglomération Express

La lettre d'information de Lorient Agglomération

ÉVÈNEMENT

PRÈS DE 1500 OFFRES D'EMPLOI POUR LE SALON PRO&MER



La sixième édition du salon Pro&Mer, prévue le 19 mars au Palais des congrès de Lorient réunira industriels, compagnies maritimes, sociétés d'intérim ainsi que de nombreux organismes de formation. Véritable carrefour des métiers de la mer, il permettra aux étudiants, demandeurs d'emploi, jeunes en recherche de formation, salariés ayant un projet d'évolution professionnelle de découvrir toutes les perspectives qu'offre un secteur qui recrute. Près de 1500 offres d'emploi et 1800 offres de formation sont d'ores et déjà recensées à ce jour dans les filières : naval, énergies marines renouvelables, oil & gas offshore, marine marchande, pêche, nautisme, course au large... « Les offres d'emploi sont très diversifiées, explique Anne-Marie Cuesta, déléguée générale de Bretagne Pôle Naval. Elles vont du CAP au bac +7. C'est l'une des forces de la Bretagne-Sud. Il existe ici une filière complète, très attractive qui recrute même pour les services support comme la comptabilité ou les ressources humaines ».

Plus de 50 employeurs seront présents aux côtés des professionnels de la formation et l'orientation, qui guideront le public dans la recherche de formations initiales et continues en correspondance avec leurs attentes et souhaits de carrière, et des spécialistes de l'accompagnement à l'emploi qui soutiendront les visiteurs dans leurs démarches. Cette 6^e édition proposera également un parcours vers l'emploi toujours plus attractif. Le salon permettra ainsi aux participants de découvrir les outils de réalité virtuelle augmentée appliqués à la construction navale et aux infrastructures portuaires. Ce sera aussi l'occasion d'élargir leur champ de recherches vers les métiers des énergies marines renouvelables ainsi que d'échanger avec les acteurs investis dans les projets les plus innovants en France et à l'international.

Salon de l'emploi et de la formation aux métiers de la mer. Mardi 19 mars au Palais des congrès de Lorient de 9h30 à 18h. Entrée gratuite

BRÈVES

EAU POTABLE

UNE NOUVELLE USINE DE TRAITEMENT À GROIX

Lorient Agglomération investit 3500000 euros afin de construire une nouvelle usine de traitement d'eau potable à Groix. Situé près des réservoirs de stockage à Créhal, cet ouvrage remplacera l'usine actuelle, sur le site préservé de Port-Melin, devenue vétuste. Cette nouvelle usine permettra de traiter l'eau provenant des trois forages de l'île, mais aussi de la retenue de Port-Melin, dans laquelle Lorient Agglomération puise l'été lors des grandes affluences touristiques. Cette dernière, plus chargée en matières organiques, bénéficiera d'un traitement spécifique par contact avec du charbon actif en poudre puis d'une étape de décantation. L'ensemble des eaux sera ensuite filtré et désinfecté avant d'être mis en distribution.

ENVIRONNEMENT

SE PASSER DE PESTICIDES DANS LES JARDINS

La semaine des alternatives aux pesticides se tiendra du 20 au 30 mars alors que depuis le 1^{er} janvier, tous les produits phytosanitaires (fongicides, insecticides, herbicides) sont interdits dans les jardins des particuliers. Les animations proposées dans les communes de l'Agglomération mais aussi sur celles de la communauté de communes du roi Morvan auront pour objet de fournir conseil et astuces aux habitants afin de les aider dans cette nouvelle démarche de jardin au naturel. Cette semaine sera inaugurée le 29 mars à la Maison de l'Agglomération avec une conférence sur la biodiversité du sol. De nombreuses animations grand public seront programmées le week-end du 23-24 mars et le samedi 30 mars : journée biodiversité au parc de Kerzéc à Quéven, journée de la ferme à Lanester ou encore journée de mobilisation contre les pesticides à Quistinic.

Plus d'infos sur www.lorient-agglo.bzh

DÉVELOPPEMENT

UN FONDS EUROPÉEN POUR LA PÊCHE



Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI), le Pays de Lorient incluant désormais Quimperlé Communauté, s'est vue attribuer un fonds de 900 000 euros sur deux ans qui vise à accompagner des projets structurants pour le territoire en s'appuyant sur les filières pêche et aquaculture. Baptisé FEAMP (fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche) et géré par la Région, ce dispositif a pour objectif de financer des projets permettant la valorisation des produits de la pêche, la promotion des métiers du secteur ou l'aide à la reconversion. Le groupe d'action locale pêche aquaculture (GALPA) et la commission Mer et littoral sont chargés de mettre en œuvre cette stratégie et un premier dossier pourrait voir le jour avec le projet de développement de la production de moules de Groix.

BÂTIMENT DES DÉFIS

LA DÉCONSTRUCTION DÉBUTERA LE 4 MARS



Suite à l'incendie en juin 2018, sur le site de Lorient La Base, du bâtiment des Défis, qui a servi de base à des teams pôle course au large, l'enquête a rapidement privilégié une origine accidentelle. Pour poursuivre leur enquête et tenter de déterminer cette cause, les experts doivent désormais accéder à cette zone difficile d'accès en toute sécurité. Pour ce faire, Lorient Agglomération a lancé la déconstruction du bâtiment en respectant un mode opératoire spécifique. Deux grues de 100 tonnes ont été installées pour assurer la découpe de la toiture métallique et le dégagement des éléments tout en évitant l'effondrement du bâtiment. Le coût de cette opération et des travaux de déblais nécessaires à la poursuite de l'expertise judiciaire est pris en charge directement par l'assurance de Lorient Agglomération, propriétaire du lieu.

PORTS DE PLAISANCE

À GUIDEL, LE MÔLE DE PROTECTION RENFORCÉ

Lorient Agglomération mène depuis quelques jours et pour environ trois mois des travaux afin de renforcer l'extrémité du môle de protection du port de plaisance de Guidel. Cette ultime opération de travaux menée sur le port de Guidel représente un investissement de 370 000 euros financés par Lorient Agglomération (240 500 euros) et par la Région Bretagne (129 500 euros) dans le cadre du partenariat Europe Région Pays de Lorient. Une première partie située au plus proche de la terre avait été partiellement renforcée en 2015 lors des travaux d'agrandissement du port de plaisance afin de limiter sa vétusté.

AGENDA

Mardi 19 mars

Salon Pro&Mer

Palais des Congrès - Lorient

Mercredi 20 mars

Inauguration Hydrophone

Lorient La Base

Mardi 26 mars

Présentation du Schéma territorial du numérique

Maison de l'Agglomération

INTERVIEW



DOMINIQUE YVON,
vice-président chargé
des finances

« NOUS MAINTENONS UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ »

Comment maintient-on un niveau d'investissement important dans le contexte de la contractualisation ?

Lorient Agglomération a réalisé de gros efforts quant à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, notamment sur la masse salariale. Toutes les directions ont été sollicitées afin de trouver des économies et elles ont remarquablement joué le jeu. Par ailleurs, nous bénéficions d'une dynamique des recettes fiscales alors même que les taux sont inchangés. Ces

deux éléments conjugués ont permis de dégager une épargne nette, qui permet l'autofinancement des dépenses d'équipement, en augmentation. Cette dernière est passée de 637 000 € en 2017 à 10,4 M€ en 2019. Malgré la contrainte financière imposée par l'État, Lorient Agglomération investira plus de 76 M€ sur le territoire en 2019 contre 60 980 M€ en 2018, soit une augmentation de 25%. Ce sont autant d'équipements qui bénéficieront à toutes les communes de l'Agglomération et qui permettent de soutenir l'économie.

La forte réduction des dépenses de fonctionnement impacte-t-elle les services publics ?

Non. L'objectif du budget est de ne pas diminuer la qualité des services publics qu'il s'agisse de la collecte des déchets, des transports, des aides à l'habitat. Ils seront rendus au même niveau que l'an passé pour les usagers. Les deux seules exceptions, et elles sont minimes, concernent la surveillance des plages, qui sera réduite d'une semaine, et la fermeture de quatre déchèteries le dimanche

et qui de toute façon enregistraient une faible fréquentation ce jour-là. Ce sont essentiellement les charges à caractère générale de Lorient Agglomération qui sont impactés par cette réduction. Un effort particulier est porté par la communication.

Que diriez-vous de la situation financière de l'Agglomération ?

Tous les clignotants sont au vert : les dépenses de fonctionnement diminuent, les recettes fiscales sont à la hausse sans pour autant augmenter la pression fiscale, les dépenses d'équipement augmentent, la dette diminue. On peut dire que la situation financière est saine et j'oserais même dire très bonne. Cela permet d'envisager l'avenir sereinement. Le programme pluriannuel d'investissements en cours 2016-2020 s'achève et il conviendra ensuite de relancer de nouvelles opérations pour que notre territoire poursuive sa modernisation, maintienne son attractivité et son développement, au profit de l'ensemble des communes qui le composent.

UNE AGGLO QUI CONTINUE D'INVESTIR POUR L'AVENIR DE SON TERRITOIRE

Dans un contexte de contractualisation financière avec l'État, Lorient Agglomération a réalisé de gros efforts pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement et donc maintenir un haut niveau d'investissement.



DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

La contractualisation financière avec l'État plafonne l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement du budget général à 1,30%, soit bien en dessous du rythme de hausse constaté ces dernières années, et notamment de l'inflation. Pour respecter ce cadre, et poursuivre une gestion saine de Lorient Agglomération, l'élaboration du budget a nécessité des arbitrages stratégiques, dans l'objectif de maintenir des services publics rendus à la population de qualité.

Ainsi, l'augmentation de la masse salariale est fortement limitée (+ 1,04% sur le budget principal), malgré la prise de compétence gestion des milieux aquatiques et protection des inondations GEMAPI et le maintien d'une dynamique de mutualisation avec les communes. Les charges à caractère général n'augmentent que de 0,5%, grâce à une démarche d'optimisation systématique des coûts.

Cet effort de gestion a également été demandé aux partenaires de Lorient Agglomération pour lesquels certaines subventions ont été revues à la baisse, Agence d'urbanisme et de développement économique (Audélor), Office de tourisme, Mission locale, ALOEN et Sellor par exemple.

UNE FISCALITÉ STABLE

Lorient Agglomération n'a pas augmenté ses taux depuis 2011. L'augmentation des recettes tirées de la fiscalité provient de la hausse des bases décidées par l'État (+ 2,2% en 2019) et de la dynamique économique (création de commerces ou d'entreprises, augmentation de surfaces...). La comparaison des taux de Lorient Agglomération avec les taux moyens des communautés d'agglomération françaises confirme son bon positionnement. Seule la taxe d'habitation est légèrement au-dessus de la moyenne (9,14% contre 9,09%). La taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste également stable, traduisant les effets bénéfiques de la diminution des déchets ménagers résiduels et de la politique volontariste portée à travers la démarche « territoire zéro déchet ».

UNE ÉPARGNE NETTE À LA HAUSSE

L'épargne nette (ou autofinancement), qui permet de financer les investissements, est en augmentation continue depuis 2017 (10,4 M€ au budget 2019). Cette hausse est liée aux efforts de gestion réalisés sur les dépenses de fonctionnement et à la dynamique des recettes.

UNE DETTE À LA BAISSE

Tous budgets confondus, l'encours au 31 décembre 2018 est de 205,8 M€, soit un important désendettement de 7,7 M€ par rapport à l'encours au 31 décembre 2017. Le délai de désendettement s'élève à 6 années au 1^{er} janvier 2019 alors que ce ratio était de 7,7 années en 2017 et 6,9 années en 2018. Cette baisse de l'endettement est liée à l'amélioration de l'épargne nette et à la gestion active de la dette, Lorient Agglomération saisissant régulièrement des propositions de financements à des conditions très intéressantes. Le taux moyen de la dette est de 1,8% en 2018 contre 2,01% en 2017.

DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT ÉLEVÉES

Avec plus de 50 M€, les dépenses d'équipement du budget principal sont à la hausse (41 M€ en 2018). S'y ajoutent 30 M€ de dépenses sur les budgets annexes (transports, ports de plaisance, parc d'activités économiques, eau...).

L'année 2019 constitue une année charnière, puisqu'elle verra aboutir des programmes majeurs dans le cadre du plan pluriannuel des investissements.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2019

Triskell 2 ^e tranche	3,5 M€
Gare	3 M€
Réseau et ouvrages eaux pluviales	3,1 M€
Usine eau potable Groix	2,3 M€
Usine et réseau biogaz	2,1 M€
Bus	1,9 M€
Port de Keroman	2,1 M€
Centre de secours Kervaric	1,8 M€
Base de sous-marins	1,8 M€
Réhabilitation du parc locatif social	1,8 M€

REPENSER LA COMMUNICATION AVEC LES COMMUNES

Lorient Agglomération souhaite mettre en place une démarche « Design Thinking », centrée sur l'utilisateur, qui garantisse que l'information délivrée aux communes, sur ses chantiers par exemple, soit connue de tous : agents et élus.



Un groupe est chargé d'aller à la rencontre des communes.

La relation entre les communes et l'Agglomération constitue le fil rouge de l'intercommunalité. Au-delà des formes de coopération déjà existantes, une réflexion en cours porte sur la qualité de l'information délivrée, lors d'un chantier mené par l'Agglo ou d'une modification de service comme la récente refonte du réseau de transport collectif. « Nous avons de bons outils de communication, que ce soit des plaquettes, des flyers ou les communiqués diffusés à la presse locale, explique Olivier Catalogne, directeur général adjoint à Lorient Agglomération, en charge de l'axe 3 du projet d'administration. Mais il faut descendre plus finement dans la diffusion de l'information afin d'être sûrs que les personnes au contact des usagers, dans les mairies ou à l'Agglomération, soient au courant et puissent renseigner les habitants correctement. »

MIEUX RENSEIGNER LES HABITANTS

Pour mener à bien ce travail, une démarche sera menée dans les prochaines semaines auprès de cinq communes volontaires : Bubry, Cléguer, Lanester, Lorient et Plœmeur. Une vingtaine d'entretiens, individuels ou par petits groupes, seront menés auprès des per-

sonnes identifiées comme relais d'information sur le terrain : personnel d'accueil, techniciens, directeurs des services techniques, élus... « L'objectif est d'identifier le processus de circulation de l'information afin de s'assurer que la personne à qui l'habitant a l'habitude de s'adresser puisse le renseigner, souligne Olivier Catalogne. Les personnes concernées sont parfois prises au dépourvu lorsqu'elles sont interpellées sur des travaux menés par l'Agglomération. C'est une situation qui n'est satisfaisante pour personne. Il faut se poser les bonnes questions : l'information existe-t-elle, est-elle adaptée, répond-elle à la demande et comment circule-t-elle ? » Le bilan de ce diagnostic sera connu courant juin et traduit opérationnellement dans l'année. « Tout est possible sur le sujet. Mais on peut imaginer un référent communal ou un portail web recensant toutes les informations... »



DÉLIBÉRATIONS

LE CONSEIL DU 5 FÉVRIER A APPROUVÉ...

L'attribution du fonds d'intervention communautaire (FIC) aux communes de Gâvres, Groix, Lorient et Pont-Scorff pour un montant de 100 000 euros pour les trois premières et 50 000 euros pour cette dernière.

Le projet de convention de plateforme de services avec la commune de Bubry qui prévoit une série de prestations liées à des services informatiques.

Le projet de convention de conseil en énergie partagée avec la commune de Hennebont qui prévoit une série d'actions afin de maîtriser les consommations d'énergie.

Les modalités d'attribution des aides directes aux agriculteurs pour la certification en agriculture biologique et la réalisation de chemins et de passerelles afin de favoriser les prairies.

La pré-programmation des logements sociaux pour l'année 2019 par les huit bailleurs du territoire qui prévoit la réalisation de 416 logements financés par des prêts sociaux.

La désignation du lauréat du concours d'architecture pour la réalisation d'une structure couverte de spectacles équestres sur le site du haras d'Hennebont.

NUMÉRIQUE

UNE CONFÉRENCE SUR LA SMART CITY

À l'occasion de la présentation du schéma territorial du numérique (STN), Lorient Agglomération propose mardi 26 mars une conférence sur la smart city, c'est-à-dire le déploiement sur un territoire d'infrastructures et de services numériques. Cette conférence sera animée par Morbihan Énergie, le syndicat qui regroupe les 253 communes du département. Elle sera suivie de la présentation du STN par Thérèse Thiéry, vice-présidente en charge du numérique à Lorient Agglomération.

Entrée libre à partir de 14h à la Maison de l'Agglomération